

# ZÉR DÉCHET

EN CŒUR DU VAR



## Les ambassadeurs du tri À VOTRE SERVICE !

POUR VOUS AIDER À ACCOMPLIR VOTRE MISSION  
D'ÉCO-CITOYEN, CŒUR DU VAR A CONSTITUÉ  
UNE ÉQUIPE D'AMBASSADEURS DU TRI.

Vous les avez certainement déjà croisés... Ils sont quatre agents, Lucie, Lydie, Virginie et Essaid et se mobilisent quotidiennement pour sensibiliser aussi bien le grand public, les entreprises et les scolaires du territoire sur la question du tri des déchets. Ils contribuent également au bon fonctionnement des composteurs, qu'ils soient collectifs ou individuels et assurent des formations destinées aux habitants de Cœur du Var.

Un travail sans relâche car, ne serait-ce que pour 2017, les ambassadeurs du tri ont été à l'origine de **228 actions en porte-à-porte** et de **141 animations scolaires** (soit 2 412 enfants sen-

sibilisés). Ils ont également participé à 15 manifestations grand public, comme la Semaine Européenne de Réduction des Déchets ou encore la Semaine du développement durable. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes car depuis 2011, les tonnages de déchets triés ne cessent d'augmenter sur le territoire grâce aussi aux efforts de tri des usagers. Ainsi, ce sont plus de **3 659 tonnes de déchets recyclables** qui ont été collectées en 2017, soit 83,36 kg/habitant/an. Comme le rappellent Lucie, Lydie, Virginie et Essaid, « *les consignes de tri sont simples : tous les emballages, bouteilles et flacons en plastiques, les papiers, le carton, l'acier et l'aluminium se trient dans le bac ou la colonne jaune. Les textiles doivent être déposés dans les Points d'Apport Volontaire dédiés et le verre dans les colonnes à verre* ».

Les ambassadeurs du tri sont là pour vous accompagner et sont à votre écoute pour toute question, alors n'hésitez pas à les contacter au 04 94 39 44 90.



LETRIACOEUR.FR



ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°09 | NOV. 2018 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN-LUC LONGOUR | RESPONSABLE DE RÉDACTION : KATLYNE TRANI | MAQUETTE : PÔLE COMMUNICATION | IMPRESSION : PURE IMPRESSION | ISSN 2497-7322 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

09

# Les déchets

# À L'ÉPREUVE

# DES ÉCOLIERS



(c) Cœur du Var

## NOUVEAUTÉ POUR LA RENTRÉE 2018 : DES TABLES DE TRI DANS LES CANTINES !

Pour cette rentrée, Cœur du Var, en partenariat avec les communes et l'Ademe, a décidé d'investir dans des tables de tri pour les restaurants scolaires du territoire ! Les objectifs sont simples : favoriser le geste de tri, sensibiliser les enfants et lutter contre le gaspillage alimentaire. Désormais, à la fin des repas, les écoliers peuvent jeter leurs déchets dans des poubelles appropriées mises à disposition par la Communauté de communes. Ces déchets

seront alors entièrement triés, voire même valorisés pour les écoles équipées de composteurs, comme c'est déjà le cas au Cannet-des-Maures, à Flassans-sur-Issole et à Gonfaron.

A la fois ludiques, éducatives et très simples à utiliser, ces tables de tri permettent de séparer les déchets recyclables, comme les serviettes, les emballages, les yaourts et les barquettes en plastique, des déchets alimentaires. Et l'avantage, c'est que ce sont les enfants eux-mêmes qui font le geste de tri !

Ainsi, à l'initiative du Pôle Préservation de l'Environnement de Cœur du Var, six communes du territoire ont souhaité installer ces équipements pour la rentrée. Il s'agit de l'école Lei Cigalos à Puget-Ville, de l'école Vaillant Couturier à Carnoules, de l'école Denis Tissot

Les tables de tri dans les écoles  
CE SONT :

PLUS DE 2000 *enfants qui, tous les jours, trient leurs déchets à la cantine.*

2,4 *kg de déchets recyclables triés par semaine, soit 86 kg par an.*



## Sensibilisation À L'ENVIRONNEMENT

au Cagnet-des-Maures, de l'école des Grands Prés à Flassans-sur-Issole, de l'école Jean Aicard à Gonfaron, sans oublier les écoles René Char et Jean Jaurès au Luc-en-Provence.

Afin de faciliter leur geste de tri et une utilisation optimale des tables, un accompagnement des enfants sur une semaine a été effectué par les agents de la Communauté de communes. Depuis, l'ensemble des écoles étant autonome, Cœur du Var n'intervient plus que pour l'entretien des composteurs de manière hebdomadaire... Une belle façon de sensibiliser les enfants au tri des déchets !

### **A noter :**

Pour 2018/2019, l'installation de composteurs est prévue pour les écoles du Luc-en-Provence et de Puget-Ville. D'autres écoles devraient également s'équiper prochainement de tables de tri.

*Pour la dixième année consécutive, Cœur du Var propose pour les scolaires un livret de sensibilisation à l'environnement. Le but de cette démarche est de faire découvrir aux enfants la richesse économique, patrimoniale, culturelle et environnementale du territoire.*

*Chaque école se voit donc proposer des sorties et des animations gratuites auxquelles il est possible de s'inscrire en début d'année scolaire. Les thématiques mises en avant sont directement en lien avec les domaines de compétences de la Communauté de communes et portent principalement sur le respect des ressources et de l'environnement : espaces naturels, agriculture, eau, aménagement du territoire, patrimoine, collecte des déchets et tri à la source.*

**30** | *kg de déchets mis au compost par semaine, soit 1080 kg par an.*

Sur l'année scolaire 2017/2018, plus de **127 animations** ont été effectuées dans les écoles de Cœur du Var.



(c) Van Der Stegen

# Comment recycler MES VÊTEMENTS ?

**VOUS NE SAVEZ PAS QUOI FAIRE DE VOS VIEUX  
TEXTILES, LINGES OU CHAUSSURES ? OFFREZ-LEUR  
UNE DEUXIÈME VIE ! TOUS LES TEXTILES,  
MÊME USAGÉS SE RECYCLENT !**

Afin de garantir leur engagement en matière environnementale, les professionnels de l'industrie et du commerce des Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC) ont créé, fin 2008, la société à but non lucratif Eco TLC, dont l'objectif est notamment de développer une filière de recyclage performante, en coordination avec tous les acteurs.

Ainsi, en partenariat avec Eco TLC et Le Relais 13\*, Cœur du Var participe activement à ce projet, en mettant à disposition des Points d'Apport Volontaire (ou PAV) sur l'ensemble du territoire.

Que les textiles, linges, vêtements ou chaussures soient troués, démodés, plus à la taille ou qu'ils dorment tranquillement au fond d'un placard, il est possible de faire un geste éco-citoyen en les déposant dans un PAV. Plus de 152 tonnes de TLC ont été récoltées sur le territoire en 2017, soit 3,48 kg par habitant. Ces résultats sont en nette augmentation par rapport à 2016 où l'on comptait 137 tonnes de TLC récoltées. Des chiffres très prometteurs qui encouragent à continuer dans cette voie. Et, en plus de libérer les placards, déposer ses TLC dans les PAV permet aussi de participer à la réduction des déchets, d'encourager le recyclage, tout en créant de l'emploi et des

fonds pour les associations partenaires. Alors, n'hésitez plus, donnez une deuxième vie à vos vêtements !

## **Comment déposer mes vêtements ?**

Pour que la collecte se déroule dans les meilleures conditions possibles, il suffit de réunir dans un sac bien fermé vos textiles propres et secs et vos chaussures attachées par paire. Il est préférable d'utiliser des sacs de moins de 50 kg, plus faciles à transporter par les personnes récoltant le contenu des PAV (attention : les TLC mouillés ou souillés par des produits chimiques doivent être apportés en déchèterie).

## **Où déposer mes vêtements ?**

Pour trouver le PAV le plus proche, rendez-vous sur le site [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr), rubrique « Je dépose » et renseignez votre code postal ou votre commune. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site [www.letriacoefr.fr](http://www.letriacoefr.fr) et cliquer sur le nom de votre commune via la carte interactive.

## **Que deviennent mes vêtements ?**

Il faut savoir qu'environ 60% des TLC repartent directement dans le circuit : les articles en bon état sont vendus au profit d'une action sociale ou approvisionnent les associations partenaires pour servir aux plus démunis. Quant aux articles usés, ils sont recyclés, afin d'être transformés en de nouveaux vêtements ou en d'autres produits, tels que de l'isolant, du rembourrage de coussin, des chiffons, voire même en terrains de sports pour les chaussures.

*\*Opérateur de collecte / valorisation du textile en France.*

Pour plus d'informations : 04 94 39 44 90